

leur sentinelle et nous nous mêmes en possession de leur grand hôpital, où se trouvaient de douze à quinze cents malades et blessés.

Nous passâmes cette nuit sur le champ de bataille ; et, le 14 au matin, nous nous assurâmes du pont de bateaux que les Français avaient jeté sur la rivière Saint-Charles, puis nous prîmes possession de tous les postes, chemins, avenues et passages de quelque importance qui conduisaient à la ville ; nous nous préparâmes aussi à attaquer la garnison dans les formes ; et, à cet effet, nous dressâmes une batterie de douze lourdes pièces de canon de 24. De plus, nous pointâmes sur la ville six canons de douze livres, quelques gros mortiers et des obusiers de quatre pouces. Nous nous étions occupés pendant trois jours à ces préparatifs, disposés à faire brèche et à faire assaut l'épée au poing ; mais nous ne pûmes réaliser notre dessein, vû qu'on demanda à parlementer et qu'on envoya à notre camp un messager, précédé d'un drapeau de paix, et proposant les articles de capitulation. Le lendemain, 18 septembre, les articles furent signés (voyez l'almanac de Hutchin) et nous prîmes possession de la ville où nous trouvâmes 180 pièces de canon de deux à trente-six, un certain nombre de mortiers et une grande quantité de munitions, etc., etc.

Le lendemain du jour de la bataille, les Français avaient abandonné le camp de Beauport, laissant derrière eux cinquante pièces de canon, quatre mortiers, après avoir mis le feu à leurs batteries flottantes et fait sauter leurs poudrières.

M. de Vaudreuil, le gouverneur-général de la Nouvelle-France, s'était esquivé de la ville avant que la capitulation fut signée, laissant environ six cents hommes sous le commandement de M. De Ramsay, qui signa la capitulation. Les pauvres débris des troupes françaises, avec environ 10,000 Canadiens se retirèrent à Jacques-Cartier, sous le